

Délibération : N°2022-3-15 : 10

Le Conseil d'Administration de l'ENSCM, dans sa séance du 15 mars 2022, sous la présidence de Monsieur Philippe LYX, a délibéré :

Objet : • Approbation du RIFSEEP : extension aux personnels ITRF, fixation des montants de l'IFSE.

Après échanges avec les membres du conseil d'administration, il est procédé au vote :

Résultat du vote :

Membres en exercice : 26

Membres présents ou représentés : 25

Pour : 25 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Après délibération, le conseil d'administration de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier approuve :

Approbation du RIFSEEP : extension aux ITRF et fixation des montants de l'IFSE à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 15 mars 2022

Le Président du Conseil d'Administration
Monsieur Philippe LYX



ANNEXE N°1
ENSCM - CLASSEMENT DES FONCTIONS PAR GROUPES

IGE/AE	emplois fonctionnels	Directeur Général des services EPSCP groupe III - décret n°2010-175	1		
		Agent Comptable EPSCP groupe III - décret n° 2010-172	1		
		Administrateur Education Nationale Enseignement Supérieur Recherche - décret n° 83-1033	1		
	Fonctions de chef de service ou de coordination	Chef du service Informatique	2		
		Chef du service Vie Etudiante	2		
		Chef du service Aide au pilotage	2		
		Chef du service Communication	2		
		Ingénieur valorisation et relations industrielles	2		
		Chef du service qualité	2		
	Fonctions d'expertise	Responsable technique RMN	2		
		Ingénieur synthèse chimique en laboratoire	3		
		Ingénieur TP GDP et responsable pilote filtration membranaire	3		
		SI-Système réseau	3		
		SI-Développement	3		
		Ingénieur numérique pour l'enseignement	3		
ASI	Fonctions de coordination ou d'études	Gestionnaire contrats et conventions	3		
		Responsable Budget Achats	1		
		Chef du service Logistique et TP	1		
		Assistant de direction	1		
	Fonctions de gestionnaire de procédures complexes	Chef service patrimoine et Conseiller de prévention	1		
		Gestionnaire Aide au Pilotage	2		
		Gestionnaire laboratoire	2		
		Gestionnaire RH	2		
		TECH/SAENES	gestionnaire de procédures complexes	chargé de maintenance informatique et audiovisuelle	1
				Fondé de pouvoir de l'Agent Comptable	1
Gestionnaire ressources humaines	1				
Responsable Scolarité	1				
gestionnaire de procédures spécialisées	Secrétaire de direction		2		
	Technicien travaux pratiques		2		
	Gestionnaire Scolarité		2		
gestionnaire de procédures usuelles	Technicien Maintenance		3		
	Gestionnaire achats et missions		3		
	Technicien laboratoire		3		
	Technicien laboratoire	3			
	Gestionnaire Labo	3			
ATRF/ADJAENES	Fonctions à qualification ou responsabilité particulière	chargé de maintenance informatique et audiovisuelle	1		
		gestionnaire scolarité	1		
		Gestionnaire finances	1		
		Adjoint Maintenance	1		
		Adjoint Accueil	1		
		Gestionnaire scolarité et bibliothèque	1		

ANNEXE N°2

ENSCM - Montants mensuels IFSE par groupes de fonctions et corps/grades au 01/01/2022

	ATRF	ATRF P2	ATRF P1
groupe 1	300	310	320
groupe 2	293	303	313

Majorations pour fonctions informatiques
175

	TECH/AENES CN	TECH/SAENES CS	TECH/SAENES CE
groupe 1	380	396	412
groupe 2	376	391	406
groupe 3	372	386	400

175

	ASI
groupe 1	440
groupe 2	420

350

	IGE/AAE CN	IGE HC/APAE	AAE HCL
groupe 1*	505*	721*	833*
groupe 2	487	512	538
groupe 3	476	497	523
groupe 4 filière AENES uniquement	450	471	492

525
525
350

	IGR 2ème CL	IGR 1ère CL	IGR HCL
groupe 1*	721*	774*	833*
groupe 2	654	759	817
groupe 3	639	743	802

525

* Les montants attribués aux agents détachés sur emplois fonctionnels sont conditionnés aux informations de la fiche de poste publiée avant recrutement sur Place de l'Emploi Public et aux négociations directeur/agent recruté qui suivent la nomination ministérielle

293 fonction inexistante au 01/01/2022